Nations Unies A/C.1/69/L.62

Assemblée générale

Distr. limitée
20 octobre 2014
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session
Première Commission
Point 90 de l'ordre du jour
Maintien de la sécurité internationale – relations de bon voisinage, stabilité et développement en Europe du Sud-Est

Ex-République yougoslave de Macédoine : projet de décision

Maintien de la sécurité internationale – relations de bon voisinage, stabilité et développement en Europe du Sud-Est

L'Assemblée générale décide d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante et onzième session la question intitulée « Maintien de la sécurité internationale – relations de bon voisinage, stabilité et développement en Europe du Sud-Est ».

14-62985 (F) 211014 221014

Merci de recycler